POUR UNE DÉMOCRATIE DU MOUVEMENT

**par Pierre Zarka, Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE).**

Après les déboires du siècle passé, j’avais initialement voulu intituler mon livre « les vertus de l’échec ». Pour me faire comprendre, je commencerai par évoquer la nécessité de changer de paradigme. Des savants américains viennent de faire une avancée spectaculaire vers la production d’un vaccin contre le Sida. Cela fait plus de vingt ans qu’à partir de l’inoculation du virus, comme cela se fait depuis la découverte de Pasteur, les savants cherchent un vaccin. Échecs sur échecs. Ils ont tenté alors un renversement du concept : au lieu d’inoculer le virus, ils ont inoculé des anticorps et là, il semblerait qu’ils rencontrent des résultats. C’est la méthode d’un tel changement d’angle que je veux mettre en lumière.

La notion de territoire est liée intrinsèquement à l’étendue géographique où peut s’exercer un pouvoir. La pertinence que l’on attribue à cette notion est fonction de ce que l’on pense du pouvoir. Dans ce concept de pouvoir je mêle indissociablement le « pouvoir faire » sur les choses, notamment la production de ce qui assure la vie et le pouvoir sur les humains, donc des rapports de domination ou de substitution (on parle au nom du peuple…) c’est-à-dire la conception que l’on se fait du collectif qui s’appelle société.

La nation – qui n’est pas synonyme d’État mais de peuple constitué – est le résultat d’un rapport de forces entre pouvoirs de dominants et pouvoirs des masses populaires concernées, ce rapport de forces n’étant pas le même suivant les moments historiques et les pays concernés.

**I. Une démocratie hyper-institutionnalisée**

Une critique du pouvoir d’État me paraît indispensable. Peut-être vivons-nous la politique essentiellement à partir du modèle de 1789, parce que la magnifique irruption du peuple et son audace folle nous fait un peu oublier qu’il s’agissait (quand même) d’une révolution bourgeoise… la démocratie représentative est essentiellement un mécanisme de transfert de la puissance du peuple vers un organisme spécialisé. Ce que nous connaissons aujourd’hui des pratiques institutionnelles et politiques découle du triomphe et de la continuité de cette conception datant de 89. Elle induit la passivité des citoyens. Plus nettement encore : cela débouche sur une conception de la démocratie qui ne peut exister s’il y a irruption intempestive de ces citoyens… Sièyès en 1789 : « le peuple n’a pas d’existence politique propre, il ne peut parler que par ses représentants… le peuple ne peut vouloir en commun ; donc il ne peut faire aucune loi, il ne peut rien en commun puisqu’il n’existe pas de cette manière… » En 1791, il lâche : « Il est temps que la Révolution s’arrête, le moyen en est la représentation parlementaire ». Et c’est lui le penseur du coup d’État de Bonaparte. Lors de la restauration, Benjamin Constant et Guizot expliquent à Louis XVII que « la représentation parlementaire est le moyen d’éviter une seconde révolution ».

Cela a une lourde conséquence : l’hyper-institutionalisation de nos comportements. Un exemple : il y a un peu plus d’un an, nous avons connu un grand mouvement en faveur de la retraite Étrangement, il a suffit d’un vote au Parlement pour que le mouvement s’arrête.

Quant aux institutions locales, si elles se rapprochent sans conteste des citoyens, elles reposent aussi sur des rapports de substitution. Et c’est seulement à travers de tels rapports tamisés par l’institutionnel que l’on pense le possible. D’où un penchant spontané pour un certain consensus quant au cadre de l’imaginable. Or, il est remarquable que ce que l’on appelle les acquis sociaux ont quasiment tous été obtenus dans des moments d’interruption et de débordement de la normalité institutionnelle. Lorsqu’il traite de « la dissociation entre État et société civile », Marx n’utilise pas le mot schizophrène parce que Freud n’est pas encore passé, mais il évoque « l’homme séparé de lui-même » selon qu’il soit dans son espace privé ou dans la sphère publique. Plus tard, il tirera comme principal enseignement de la Commune de Paris « qu’il ne set à rien au prolétariat de vouloir prendre le pouvoir d’État tel qu’il est, qu’il lui faut inventer d’autres formes de pouvoir » (*La guerre civile en France*).

La mondialisation résulte de deux mouvements imbriqués l’un dans l’autre mais de natures distinctes. Le mouvement des forces productives et ce mouvement maîtrisé par les forces du capital. C’est une manière de dire que si ces dernières donnent le ton à la nature de cette mondialisation, elles n’en inventent pas l’existence. Il en découle une seule alternative : on accepte l’hégémonie du capital sur les forces productives et les humains, alors le Pouvoir s’éloigne de plus en plus de la citoyenneté. Les récents rapports entre Sarkozy et Angela Merkel en témoignent, ainsi que la manière dont ont été évincés du pouvoir Papandréou et Berlusconi, la mondialisation conduit les forces du capital à vouloir se passer de plus en plus des contradictions et des ambivalences que porte le suffrage universel et le système représentatif. Mais, outre que nous venons de voir ce système comme moyen d’absorber le mouvement populaire et d’enfermer la notion de réalisme dans un espace préalablement délimité, l’intrication planétaire des connaissances, des conditions de production, des enjeux, rend vain l’espoir de revenir à des espaces démocratiques antérieurs. Reste à être à la recherche de l’hégémonie des travailleurs et des dominés, et la notion de démocratie doit être posée dans des termes inédits. Cela conduit à considérer que le peuple doit devenir le lieu et la force de tout pouvoir.

Il ne peut y avoir durablement d’institutions fondées sur la représentation parlementaire qui mêlent à la fois pouvoir des peuples concernés et extériorité d’un pouvoir institutionnel. La question du dépérissement de l’État soulevée par Marx devient un sujet d’une brûlante actualité.

**II. Cela pose la question de ce que l’on appelle le réalisme.**

Comment passer du présent tel qu’il structure les représentations idéologiques et les comportements à un tel projet ?

Nous avons besoin de nous défaire d’une culture qui « chosifie » les concepts qui sont, en fait, des mouvements. Toute société est mouvement. Les discours dominants nous annoncent un mouvement vers quelque chose. C’est-à-dire captent un désir de tension vers un devenir, une posture de déséquilibre sans laquelle il n’y a pas de mouvement possible. Cette tension fait partie de la construction de soi. C’est le mouvement vers un avenir qui déborde les horizons actuels, nous projette au-delà, qui peut donner leur sens aux actes immédiats.

Selon moi, la substitution du mouvement des intéressés par un état des choses, à travers l’institutionnalisation du but et des mesures, a fait l’échec du soviétisme. Le stalinisme en est certes le point le plus paroxystique, mais le mimétisme des méthodes de commandement capitalistes, le rôle de domination de l’appareil d’État, la substitution du mouvement populaire avec ses contradictions par le Parti sont déjà chez Lénine… puis chez Gorbatchev. Il ne s’agit pas de juger les conditions d’une époque, mais le fait est là.

La question est donc d’arracher sans cesse des prérogatives jusque-là réservées à l’État en vue d’un exercice plus plein de la citoyenneté, c’est-à-dire de la responsabilité de la Cité.

Cela appelle une coopération active, consciente, avec des élus comme nouvelle normalité de la vie démocratique. Disant cela, je ne prends pas pour modèle les expériences de démocratie dite « participative ». Je qualifierais volontiers l’expression de pléonasme. Mais surtout, quelles que soient les intentions de leurs initiateurs, actuellement, elles résultent de l’initiative de l’espace institutionnel. C’est lui qui, de fait, veut bien accorder du droit à la parole sur les questions et lors des moments décidés par lui. Il en découle que les participants sont pour l’essentiel celles et ceux qui ont déjà des rapports relativement étroits avec l’institution – que ces rapports soient bons ou mauvais. A l’insu de la bonne volonté de ses promoteurs, cet exercice compense une part de la crise institutionnelle mais ne renverse pas fondamentalement les rapports entre mandants et mandataires. Je pense donc plutôt à une démarche dont les mouvements eux-mêmes seraient le point de départ : ils prennent l’initiative, « convoquant » l’élu, avec sa complicité.

Cela ne supprime ni élections, ni mandat, mais déverse une grande part du rôle de l’élu – ou du techno-pouvoir – dans un exercice nouveau, concret, de la citoyenneté. Le mandat n’est plus alors ce texte flou dont personne ne se souvient au bout de six mois. C’est aux mouvements qu’il revient de le redéfinir dans la vie, devant chaque problème, afin qu’il soit continuellement renouvelé et précisé, et ce pour une mission bien délimitée. Cette démarche ne fait pas de l’élu un être passif. Il est participant à de tels mouvements, apportant son expérience. Le rôle de la représentation et des organisations n’est plus de se substituer aux intéressés en parlant à leur place mais devient de rendre possible l’exercice de l’acte jusque-là réservé à l’institutionnel. Exercice possible et permanent. Permanent ne veut pas dire que tout le monde serait mobilisé tous les jours sur chaque question. Bien sûr, chacun ne peut être continuellement dans un état de tension et les participants varient suivant les thèmes et les moments. Je suis personnellement totalement ignorant en matière de pèche en haute mer ou en agriculture. J’ai mes limites. Je ne rêve donc pas *d’UN*citoyen omni-compétent, mais je pense *auX citoyenS* s’appropriant la définition de leurs problèmes, des points de conflictualité que portent ces problèmes et des solutions qu’ils peuvent envisager. C’est la rotation des mobilisés qui fait la masse en mouvement.

Ce renversement de rapports entre élus et électeurs revient à modifier l’enjeu de l’élection et change la nature du « vote utile ». Le droit de vote ne suffit pas à définir la citoyenneté et la démocratie. Élire un représentant que l’on reverra plus tard (peut-être) pour nous expliquer la décision qu’il aura déjà prise, ou élire un partenaire avec lequel on va à chaque fois que l’on en éprouvera le besoin, co-élaborer et co-intervenir, ne sont pas des démarches identiques. Dans un cas, on vote pour celui qui est déjà le plus fort, dans l’autre, on vote pour celui qui nous rend plus forts. Plus cette citoyenneté active grandit au détriment de l’extériorité du fonctionnement des institutions, plus l’institué devient accessible et plus il est revalorisé parce qu’il devient le fait du plus grand nombre. L’enjeu d’une élection n’est plus délégataire. Il s’agit de faire de ces échéances autant de moments-tremplins (et non simplement reflets) qui dynamisent le mouvement populaire, lui donnent, à lui, davantage de pouvoir, en favorisant son irruption dans le champ politique.

Je disais que la difficulté résidait dans le fait que la notion de mouvement n’est pas familière à notre culture : il est ce qui commence et n’est pas encore ; il est ce que l’on peut envisager comme direction, comme cap. Ici, il s’agit de notre propre mouvement ; du mouvement d’arrachement à notre sort par la capacité à s’émanciper de tout rapport d’exploitation et des rapports subordonnés aux pouvoirs d’État. D’où ma critique à l’égard de la notion de programme.

Le programme que l’on présente souvent à la veille de chaque élection prétend, au nom du concret, combler à l’avance ce manque, et de ce fait prive du besoin de devoir le combler par soi-même. Ce faisant, il fait faire l’économie de se mettre en mouvement. Il dissocie ceux qui l’écrivent et ceux qui ne feront que le lire, il réduit de fait les citoyens à un rôle de consommateurs. D’où des expressions empruntées à ce registre : « l’offre politique ». Les électeurs choisissent, comme au salon de l’auto ou au marché. Choisir parmi des produits finis implique qu’on ne construit pas.

Cette médiation a une autre conséquence. Elle cloisonne les mesures. Le côté « catalogue » de tout programme peut, par le fractionnement de ses propositions, favoriser le fractionnement de la lecture suivant l’intérêt porté à telle ou telle mesure. Il n’incite pas à une construction commune. Il peut même rendre impuissant face au développement d’une culture de division parmi les dominés : les fonctionnaires y cherchent ce qui les intéresse, et ceux qui croient que les fonctionnaires sont des profiteurs n’y trouvent pas spontanément de quoi les détromper.

**III. Les individus sont-ils capables d’avoir de telles pratiques ?**

Pour les dominés, la politique c’est rompre avec le rôle auquel la société les assigne et investir une place qui n’est pas la leur dans la normalité. Ainsi, ceux que l’organisation sociale pousse à être invisibles deviennent visibles aux yeux de tous et même des référents. La chute du Mur de Berlin, c’est l’incongruité d’hommes et de femmes qui « ne devaient pas être là ». Tout à coup, en Janvier 2011, avec la révolte contre la pauvreté et en chassant le dictateur Ben Ali, le peuple tunisien a pris une existence concrète à nos yeux d’occidentaux. Celles et ceux qui avaient 20 ans en 68 se souviennent peut-être de cette femme noire américaine – Rosa Parks – qui occupe une place assise dans un bus réservé aux blancs et refuse d’en partir. De ne pas rester à la place où la société l’assignait a été un tournant dans le mouvement d’égalité des noirs américains. L’exigence allait au-delà de ce qui était explicité : on peut aisément supposer que le problème de Rosa Parks allait bien au-delà de son trajet en bus. Il s’agit de défaire la « naturalité » des agencements et d’être en quête de « l’intempestif ». Aujourd’hui, l’enjeu est que les « sans voix », ceux qui sont considérés comme ne sachant pas et devant se taire, s’arrachent à cette normalité. La politique doit correspondre aux processus d’individuation en prenant en compte ce désir d’autonomie qui grandit dans la société.

Pour mesurer ce désir, je ne prendrai qu’un exemple : de tous temps il a existé des handicapés. Or ce n’est que depuis peu qu’il existe des Jeux Olympiques pour handicapés : cela témoigne que désormais, quelle que soit la situation de l’individu, rien ne peut se faire sans qu’il trouve sa place dans le collectif qui s’appelle société.

Or, on se change soi-même quand on s’attaque aux réalités du monde. Les salariés de Fralib restent des ouvriers, des techniciens ou des employés, mais ils étendent leur personnalité à celle de gestionnaires, de cadres décideurs. En 68, les étudiants en AG ont tenté de repenser l’Université et son enseignement, d’usagers jugés justes bons à écouter, ils sont devenus, un temps, porteurs d’esprit critique à l’égard de l’enseignement. S’opère ce que j’appelle une diffraction d’identité. Il s’agit pour reprendre Brecht de ne pas se limiter à l’être-populaire mais de considérer le devenir-populaire. La composition de notre assemblée de ce soir en est une illustration.

Parler d’un avenir à construire participe au décryptage du présent et donc à sa définition. Il n’y a de mouvement partagé – je veux dire de masse – que si, ancré dans le présent, émerge le dessein d’un au-delà de ce présent. Il ne peut être résumable en un texte qu’il faudrait appliquer comme un catéchisme. Les manques qu’il peut inévitablement laisser stimulent l’envie de se projeter vers un au-delà. Il n’y a mouvement que s’il y a obligation à une posture de déséquilibre, un peu comme ces sprinters qui, en appui sur leur starting-block, projettent littéralement le centre de gravité de leur corps devant le niveau des jambes, ne font que tenter de le rattraper, courent après et perdent toute vitesse et propulsion dès que les jambes ont rattrapé le torse. Il n’y a pas de réponse démocratique hors d’un appel à une démarche militante et subversive.

Et je reviens à la mondialisation. Elle appelle l’internationalisation de ce militantisme subversif. Mais il ne s’agit pas que les uns et les autres ne cessent d’attendre que tous les pays bougent en même temps. Ce qui se passe dans l’un d’entre eux peut servir de locomotive. On l’a vu avec ce que l’on appelle les Révolutions arabes, avec le mouvement des Indignés et, hier, avec 1968 qui s’est déroulé en France, en Italie, en Allemagne, au Sénégal, aux USA et en Tchécoslovaquie.